Bruxelles, le 18/06/2018

**Campagne de vaccination contre la grippe 2018 : c’est maintenant qu’elle se prépare !**

Madame, Monsieur

La période de vaccination contre la grippe approche. Le vaccin adulte contre la grippe reste le moyen le plus efficace de garantir le bien-être de vos collaborateurs et de prévenir l'absentéisme pendant les épidémies. C’est pourquoi le Ministère de la Santé encourage les entreprises et les institutions à organiser la vaccination de leur personnel.

Comme chaque année, spmt arista, service externe de prévention et de bien-être au travail, se propose de prendre en charge la campagne de vaccination au sein de votre entreprise. Cette vaccination sera organisée dans le courant des mois d’octobre et de novembre 2018

* Si plus de 20 personnes souhaitent être vaccinées, nous pouvons effectuer, à votre demande, la vaccination dans votre entreprise.
* Si moins de 20 personnes sont inscrites, celles-ci seront invitées à se rendre dans le centre spmt arista le plus proche.

Dans les deux cas, votre responsable local vous contactera.

Si vous souhaitez garder les vaccins dans votre entreprise, nous vous demandons de bien vouloir suivre

les instructions, annexées, relatives à la conservation des vaccins (voir INF\_BIL\_MED\_003).

En 2018, le prix de cette vaccination (forfait vaccination grippe) s’élève à 20,40 euro par personne.

Afin d’assurer un service de qualité et d’obtenir et facturer les bonnes quantités de vaccins, nous vous demandons de nous renvoyer le bon de commande ci-joint, dûment signé et complété **au plus tard** pour le **20/08/2018 à l’adresse mail** [griep\_grippe@spmt-arista.be](mailto:griep_grippe@spmt-arista.be). **Attention** : passé cette date et pour des raisons d’organisation et d’approvisionnement des vaccins, nous ne pourrons plus accepter de nouvelle commande.

Comme la législation l’exige, nous vous demandons de compléter également le tableau nominatif ci-joint et ce, **sous format Excel**. Ce tableau doit reprendre la liste des personnes à vacciner, leur date de naissance et leur lieu de travail. Cette liste nominative complète doit également nous parvenir **au plus tard** pour le **20/08/2018 à l’adresse mail** [griep\_grippe@spmt-arista.be](mailto:griep_grippe@spmt-arista.be).

Vous avez des questions sur la vaccination et les documents à remplir ? N’hésitez pas à contacter notre secrétariat par téléphone (02 533 74 53) ou e-mail ([griep\_grippe@spmt-arista.be](mailto:griep_grippe@spmt-arista.be)).

En vous remerciant d’avance de la confiance que vous nous accordez, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos sentiments distingués.

Dr E. KERGER,

Directeur général de spmt arista